

Saisir l'occasion de redéfinir le défi du changement climatique

Exported from Holy-Writings.com on 2026-06-20 — 1 clipping

Le débat sur le changement climatique, jadis réservé aux scientifiques et aux négociateurs, est devenu un élément essentiel des débats informés sur l'orientation future des affaires de l'humanité. Des évaluations dignes de foi soutiennent que le changement climatique [1] est « sans équivoque » et directement lié à l'activité humaine

[2]

; qu'il constitue « le plus important échec du marché jamais connu [3] [traduction] » et représente « le principal défi du XXI^e siècle dans le domaine du développement humain[4] ». Ces affirmations ont capté l'attention des gouvernements comme des citoyens[5]. Pourtant, la recherche de solutions au changement climatique a mis en évidence les limites des approches technologiques et politiques traditionnelles et soulevé des questions difficiles sur la justice, l'équité, les responsabilités et les obligations. Le débat sur ces questions, auquel participent les collectivités et les décideurs partout dans le monde, nous offre une occasion extraordinaire : la possibilité de franchir une étape supplémentaire dans la transition entre un mode d'interaction entre nations axé sur l'État et un autre basé sur l'unité qui nous lie en tant qu'habitants d'une même biosphère, en tant que citoyens d'un même monde et membres d'une même civilisation. La nature de cette étape, sa portée et les moyens à prendre pour la franchir sont le sujet de la contribution de la Communauté internationale baha'ie aux efforts faits pour définir un nouveau parcours permettant de surmonter le problème du changement climatique.

Des décennies de recherche, de militantisme et d'élaboration de politiques ont établi une solide base scientifique pour l'intervention dans le domaine du changement climatique; elles ont sensibilisé le public et fourni des normes et des principes qui jalonnent le processus décisionnel. Sur cette base, les gouvernements du monde ont entrepris un important effort de négociation visant à tracer la voie vers une action coopérative sur la question du changement climatique[6]. Les négociations se concentrent sur une vision commune d'action coopérative à long terme et d'objectif mondial de réduction des émissions, objectif qui doit être atteint grâce à l'atténuation des impacts du changement climatique, à l'adaptation à ses conséquences et à la mobilisation des ressources technologiques et financières. Ce processus cherche à préparer le terrain à une entente sur les résultats visés qui doivent être énoncés à la conférence de 2009 des Nations Unies sur le changement climatique[7]. Les négociations qui se dérouleront en vue d'établir les règles et les mécanismes devant déterminer comment les gouvernements viendront en aide aux pays vulnérables et comment ils affronteront ce problème mondial, mettront à l'épreuve la détermination de la communauté internationale à aborder de façon équitable et globale la

menace commune du changement climatique.

Pourtant, l'impact destructeur du changement climatique - que les extrêmes de richesse et de pauvreté viennent exacerber - met en évidence un besoin d'approches nouvelles centrées sur les principes de justice et d'équité. Un débat dynamique et vigoureux sur les dimensions éthiques[8] du changement climatique a mis en évidence le rôle d'une recherche éthique visant à surmonter certains des problèmes les plus difficiles liés aux questions de fonds et de processus

[9]

. Les questions fondamentales qu'il cherche à aborder incluent : Qui est responsable des conséquences du changement climatique? Qui devrait en payer les dommages? Comment déterminer les niveaux cibles de concentration atmosphérique de gaz à effet de serre? Comment procéder pour garantir une représentation équitable au sein du processus de prise de décision? Et si les pays ont la responsabilité de réduire les émissions de gaz à effet de serre, comment déléguer ces responsabilités aux divers services gouvernementaux, aux organisations, aux citoyens et aux intervenants non gouvernementaux[10]? Le défi auquel se trouve confrontée la communauté mondiale n'est donc pas seulement technique : il est aussi d'ordre moral et nécessitera une transformation de la pensée et du comportement, afin que nos structures économiques et sociales permettent à tous de bénéficier du développement.

Dans l'espoir de contribuer à ce débat important, nous avançons que le principe de l'unicité de l'humanité doit devenir le principe fondamental de la vie entre nations. Ce principe ne cherche ni à saper l'autonomie nationale ni à supprimer la diversité culturelle ou intellectuelle. Au contraire, il permet de voir le problème du changement climatique dans une nouvelle optique, grâce à laquelle on perçoit l'humanité comme un tout uni, telles les cellules du corps humain, différenciées à l'infini sur les plans de la forme et de la fonction et pourtant unies dans un dessein commun qui dépasse celui de ses composants. Ce principe constitue plus qu'un appel à la coopération; il cherche à corriger les modèles d'interaction humaine injustes et périmés de façon à refléter les liens qui nous unissent en tant que membres d'une seule espèce humaine.

Un examen sérieux du rôle de ce principe dans les relations internationales ne devrait pas être perçu comme un exercice abstrait; si on souhaite parvenir à une éthique cohérente pour résoudre la crise du changement climatique, c'est précisément ce niveau d'analyse qu'il faut entreprendre et ce niveau d'engagement qu'il faut obtenir. Un tel principe devra s'enraciner dans la conscience individuelle si on veut transformer une communauté mondiale dont les membres sont motivés par des visées essentiellement économiques et utilitaires en une communauté où la responsabilité de la prospérité de toutes les nations sera partagée. Cette façon de voir nous force à admettre qu'il existe des objectifs humains plus vastes, subsumant changement climatique, élimination de la pauvreté, égalité des sexes, développement,

etc. et faisant appel à un mode d'utilisation des ressources humaines et naturelles qui favorise le progrès et le bien-être de tous.

Notre réaction devant le changement climatique exigera de profonds changements de la part de l'individu, de la communauté et des nations du monde, que viendront guider des progrès continuels dans les domaines de la science, de la technologie, de l'économie et des politiques. En plus des processus de changement déjà en cours, nous examinons certains moyens concrets d'opérationnaliser le principe de l'unicité de l'humanité aux échelons mentionnés plus haut, afin de promouvoir des solutions mieux intégrées et plus justes au défi qui nous attend et de générer le soutien et les capacités intellectuelles qui nous permettront de les trouver.

À l'échelon individuel : le rôle des enfants et des jeunes

L'acquisition de valeurs, d'attitudes et de compétences qui engendreront une forme d'interaction équitable et durable avec l'environnement constitue une composante essentielle de la solution au problème du changement climatique. La participation des enfants et des jeunes sera particulièrement importante puisque c'est cette population qui, au cours des prochaines décennies, devra faire face aux problèmes graves et complexes du changement climatique, et les gérer. C'est à un jeune âge que les mentalités et les habitudes peuvent le mieux être développées. L'importance de l'éducation et de la sensibilisation du public a été soulignée par la CCNUCC [11], ainsi que par la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable (de 2005 à 2014), pendant laquelle on s'emploie à intégrer « les principes, les valeurs et les pratiques indissociablement liés au développement durable à toutes les formes d'éducation et d'apprentissage[12] ».

Concrètement, cela signifie que les filles et les garçons doivent avoir accès aux mêmes programmes scolaires et que l'on doit accorder la priorité aux filles qui, un jour, seront appelées à éduquer les générations futures. Le programme éducatif lui-même doit chercher à développer chez les enfants la capacité de penser en fonction de systèmes, de processus et de relations plutôt qu'en fonction de disciplines isolées. En effet, le problème du changement climatique a démontré de manière percutante le besoin d'approches intégrées et systémiques. Il faut aussi donner aux étudiants les compétences concrètes qui leur permettront de traduire leurs connaissances en actions. Pour ce faire, on peut, d'une part, intégrer un élément de service collectif au programme éducatif, aidant ainsi les étudiants à développer la capacité d'entreprendre des projets, d'inciter les autres à l'action, de participer à un processus collectif de prise de décision et, d'autre part, cultiver chez eux un sentiment de dignité et de valeur personnelle. Dans l'ensemble, le programme éducatif devrait viser à intégrer des facteurs théoriques et pratiques et à lier la notion de progrès individuel à celle de service à la collectivité

[13]

À l'échelon communautaire : promouvoir l'égalité des sexes et encourager le dialogue entre la science et la religion

C'est à la communauté qu'incombe le défi de fournir un milieu où la prise de décision peut se faire de manière pacifique et où les capacités individuelles peuvent être canalisées dans des actions collectives. Partout dans le monde, parmi les problèmes sociaux les plus généralisés figure la marginalisation des filles et des femmes - une condition que les conséquences du changement climatique viennent exacerber. Partout les femmes sont en grande partie responsables de l'approvisionnement en nourriture, en eau et en énergie pour la cuisson et le chauffage. La rareté des ressources que provoque le changement climatique alourdit le fardeau des femmes et leur laisse moins de temps pour toucher un revenu, fréquenter l'école ou s'occuper de leur famille. De plus, les désastres naturels ont des conséquences plus graves pour les femmes, étant donné qu'elles ont un accès limité à l'information et aux ressources et que, dans certains cas, elles ne savent ni nager ni conduire, ou ne peuvent même pas quitter la maison seules.

Il serait toutefois erroné de considérer les femmes comme des victimes ou simplement comme des membres de la société qui disposent de ressources limitées. En fait, dans l'effort mondial visant à surmonter les difficultés qu'engendre le changement climatique, elles pourraient bien représenter la plus importante ressource inexploitée. Les responsabilités qu'elles exercent au sein des familles et des communautés, et en tant qu'agricultrices et gestionnaires des ressources naturelles, les placent dans une position unique pour mettre au point des stratégies d'adaptation aux conditions environnementales changeantes. Les connaissances et besoins particuliers des femmes complètent ceux des hommes et doivent être dûment pris en considération dans tous les domaines de prise de décision communautaire. C'est de l'interrelation et de la consultation qu'émergeront les stratégies les plus efficaces d'atténuation et d'adaptation.

À la lumière de cette réalité, l'Organisation des Nations Unies doit accorder une plus grande attention à la dimension hommes-femmes du changement climatique. Aucun des principaux cadres scientifique et légal qui orientent les négociations sur le changement climatique - la CCNUCC et le rapport de synthèse du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat - ne fait référence à la problématique hommes-femmes. Pour commencer à corriger cette situation, nous demandons aux Nations Unies et aux États membres d'inclure la dimension des rapports hommes-femmes dans leur réaction au changement climatique et dans leurs négociations actuelles et futures d'ententes sur le changement climatique. Comme point de départ, on pourrait renforcer l'analyse de cette dimension en invitant des experts sur les rapports hommes-femmes à se joindre aux délégations de la CCNUCC et en incluant un volet « rapports hommes-femmes » dans les rapports nationaux

soumis à la CCNUCC. Les efforts en vue d'accorder à cette dimension cruciale du changement climatique l'attention qu'elle mérite ne peuvent toutefois pas se limiter à des mesures ponctuelles. Au contraire, des efforts supplémentaires doivent venir les appuyer, afin de permettre aux femmes de se faire entendre clairement dans tous les domaines d'activité humaine, de manière à créer les conditions sociales propices à une collaboration et à une innovation optimales[14].

En raison de leur extraordinaire capacité de mobiliser l'opinion publique et d'atteindre les communautés les plus isolées partout dans le monde, les communautés confessionnelles et leurs dirigeants ont un rôle important et incontournable à jouer dans le domaine du changement climatique. Par plusieurs moyens, un nombre croissant de communautés confessionnelles prêtent régulièrement leur voix et leurs ressources à divers efforts visant à atténuer les effets du changement climatique et à s'y adapter : elles éduquent leurs membres, fournissent un fondement scriptural aux initiatives éthiques, et dirigent des efforts entrepris aux échelons national et international ou y participent

[15]

. Toutefois, ce rôle doit désormais s'inscrire dans le contexte de nouveaux échanges, d'un rapprochement entre le discours de la science et celui de la religion. Il est temps de réexaminer sérieusement la dichotomie profondément enracinée qui existe entre ces deux systèmes de connaissance. Ils sont tous deux essentiels à la mobilisation et à l'orientation des énergies humaines en vue de résoudre le problème auquel nous sommes confrontés : les méthodes de la science favorisent une approche plus objective et systématique de la résolution des problèmes, alors que la religion s'intéresse aux dispositions morales qui nous motivent à agir pour le bien commun. À une époque en mal de justice et d'égalité, les doctrines religieuses devront être soigneusement examinées. Celles qui encouragent l'exclusion sociale, la passivité et l'inégalité entre les sexes ne réussiront pas à mobiliser les populations du monde, tandis que les qualités de justice, de compassion, de loyauté, d'humilité et de générosité, communes à toutes les traditions religieuses, deviendront encore plus essentielles à l'établissement de modèles progressistes de vie communautaire.

Aux échelons national et international : établir le fondement de l'action coopérative

À la base, les gouvernements ont la responsabilité de respecter leurs engagements explicites et la primauté du droit. Ce niveau d'engagement est essentiel au développement de la confiance et à l'élaboration de nouvelles relations entre nations, et ce, particulièrement au moment où les gouvernements entreprennent la négociation d'un nouvel accord mondial sur le changement climatique. L'attention portée à l'intégrité du processus de négociation lui-même constitue une autre mesure importante visant à bâtir la confiance. Les négociations doivent s'assurer d'inclure toutes les

parties intéressées - aussi bien les économies industrialisées préoccupées par les questions d'atténuation que les économies en voie de développement qui, elles, s'intéressent surtout aux questions d'adaptation.

Bien qu'on reconnaisse que toute politique efficace sur le changement climatique doit adopter un point de vue mondial, même cet élargissement de la sphère de responsabilités n'a pas suffisamment incité les gouvernements à passer à l'action. Ce point de vue doit désormais évoluer afin de refléter l'interdépendance fondamentale et la destinée commune des membres de l'humanité qui, trop longtemps, a dû combattre une vision du monde qui valorisait la souveraineté, l'hégémonie et la compétition. Les efforts en vue de reconceptualiser la souveraineté, la faisant passer de droit absolu à responsabilité, indiquent qu'un changement de perception favorisant une plus grande solidarité mondiale est déjà amorcé

[16]

. Assurément, aucun pays ne peut seul résoudre le problème du changement climatique, qui exigera l'entière coopération de toutes les nations, chacune selon ses moyens.

Les gouvernements sont maintenant appelés à conclure une entente à la mesure du problème auquel ils font face, et qui satisfasse les besoins des sociétés les plus vulnérables aux impacts du changement climatique. Cette entente doit mettre en place les structures institutionnelles requises [17] ainsi que les mécanismes internationaux capables de mobiliser les ressources financières et d'accélérer l'innovation nécessaire à assurer la transition vers une société à faible émission de dioxyde de carbone. Les pays les plus développés économiquement doivent démontrer un leadership qui corresponde à leur responsabilité historique et à leur potentiel économique, et s'engager à réduire leurs émissions de manière significative. Quant aux pays en voie de développement, leur contribution devra refléter une volonté de choisir des voies de développement qui respectent davantage l'environnement, et ce, selon leurs capacités et leurs aspirations en matière de développement. L'heure est venue, pour les dirigeants dans tous les domaines d'activité, de se servir de leur influence pour trouver des solutions qui permettront à l'humanité de s'attaquer à ce problème et, ce faisant, de tracer un parcours durable vers la prospérité mondiale.

On a beaucoup parlé du besoin de coopération pour résoudre le problème climatique, que nul pays ni aucune communauté ne peuvent résoudre seuls. Le principe de l'unité de l'humanité que présente cet énoncé ne se limite pas à des notions utilitaires de coopération; il explore plutôt comment permettre aux citoyens, aux communautés et aux pays de lier leurs aspirations à celles de l'humanité dans son ensemble et à son progrès. Concrètement, ce principe affirme que les intérêts individuels et nationaux sont mieux servis quand ils s'accordent avec les besoins de l'ensemble. La convergence des enfants, des femmes, des hommes, des communautés

professionnelles et scientifiques vers cette réalité permettra d'aller au delà d'une réaction collective à la crise du changement climatique. Elle marquera la venue d'un nouveau paradigme devant permettre de comprendre notre objectif et nos responsabilités dans un monde d'interdépendance, d'un nouvel étalon pour mesurer le progrès humain, et d'une gouvernance respectueuse des liens qui nous unissent en tant que membres d'une seule espèce humaine.

[1]

Le changement climatique, tel que défini par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), fait référence à « une variation de l'état du climat que l'on peut déceler (par exemple au moyen de tests statistiques) par des modifications de la moyenne et/ou de la variabilité de ses propriétés et qui persiste pendant une longue période, généralement pendant des décennies ou plus. Il se rapporte à tout changement du climat dans le temps, qu'il soit dû à la variabilité naturelle ou à l'activité humaine ». (Équipe de rédaction principale du GIEC, Pachauri R. K. et Reisinger, A., Changements climatiques 2007 - Rapport de synthèse, Un rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, Genève, GIEC, 2007, 103 p.) La Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) définit les changements climatiques comme « des changements de climat qui sont attribués directement ou indirectement à une activité humaine altérant la composition de l'atmosphère mondiale ». (Nations Unies, Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, FCCC/INFORMAL/84 GE.05-62221 (F) 180705 260705, 1992.)

— Saisir l'occasion de redéfinir le défi du changement climatique (Free reuse with attribution to BIC and bic.org)